

2023

Rapport transition écologique Ville de Bayeux

Bilan des correspondants environnement

┌ Soucieuse de préserver la richesse de son patrimoine bâti et naturel, de continuer à embellir son cadre de vie mais aussi de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, la Ville de Bayeux a formalisé son action dans sa charte de développement durable. Adoptée en mars 2021, celle-ci compte 10 engagements et 56 actions, conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale.

Chaque année, les correspondants environnement, nommés au sein du conseil municipal, dressent le bilan des actions menées. └

PROTÉGER NOTRE PLANÈTE

La transition écologique est L'enjeu majeur de notre époque.

Les effets du dérèglement climatique s'installent durablement sur notre territoire et dans nos vies. Les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés sont nombreux et urgents, et il est essentiel de mettre en place une politique ambitieuse, globale, intégrée à toutes les politiques publiques et de prendre des mesures fortes et transversales pour les relever.

Depuis longtemps, à son échelle, en partenariat étroit et intelligent avec Bayeux Intercom et d'autres acteurs de ce changement, la Ville de Bayeux est engagée dans la transition écologique et le développement durable pour faire évoluer le territoire et accompagner ses habitants vers un nouveau modèle économique, social et environnemental.

Il s'agit de mettre en place un environnement plus viable, vivable, équitable et désirable pour tous, en renouvelant nos façons de consommer, de travailler, d'habiter ou encore de vivre-ensemble.

À Bayeux, la transversalité de cet objectif fait l'objet d'une veille permanente. Portée au plus haut niveau, sous la responsabilité du Premier adjoint, la transition écologique est en effet abordée et intégrée dans tous les projets de la ville, grâce aux « Correspondants Environnement » nommés au sein de chaque commission. Veilleurs et forces de proposition, ces 8 élus qui se réunissent une fois par mois apportent une garantie verte sur l'ensemble des actions de la municipalité.

Du développement de l'offre Vélo à la création d'un jardin pédagogique biologique en passant par l'extinction partielle de l'éclairage public ou encore la piétonisation du centre-ville... les réalisations sont nombreuses et tous les champs d'action concernés.

L'année 2023 a été marquée par un projet d'ampleur : la restauration de la continuité écologique de l'Aure, l'intensification de la végétalisation / désimperméabilisation, la poursuite de la vertueuse Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui continue à permettre des économies pour les familles et des chantiers pour les artisans locaux et la modernisation et l'agrandissement du réseau de chaleur alimenté au bois.

Patrick Gomont, Maire de Bayeux,

Arnaud Tanquerel, 1^{er} Adjoint au Maire de Bayeux Vice-Président à Bayeux Intercom.

Sommaire

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique P5

Raccordement des réseaux de chaleur.....	5
Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat	5
Rénovation des copropriétés.....	6
Lutte contre la précarité énergétique avec le CCAS.....	6
Exposition « 2050 » sur le changement climatique et les transitions...	7

Développement des mobilités durables et actives P8

Piétonisation du centre-ville.....	8
Développement des stationnements cyclables.....	8
Une heure de stationnement offerte pour les véhicules à faibles émissions.....	9
Mobilité solidaire au sein des espaces socio-culturels.....	9

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources P10

Gestion différenciée des espaces verts.....	10
Opération "Rues en fleurs".....	10
Rétablissement de la continuité écologique de l'Aure.....	11
Lutte contre les frelons asiatiques.....	13
Désimperméabilisation.....	14
Installation de récupérateurs d'eau de pluie et aide à l'achat.....	15

Consommation et production durables P16

Un jardin permacole biologique pour alimenter les cantines et sensibiliser les élèves	16
Installation de composteurs collectifs en pied d'immeubles.....	16
Collecte et valorisation des sapins de Noël.....	17
Sensibilisation des habitants à la consommation responsable.....	17
Remplacement du mobilier publicitaire urbain.....	17

Une collectivité écoresponsable et exemplaire P18

Engagement dans le label européen Climat Air Énergie.....	18
Audits énergétiques des bâtiments publics.....	18
Stratégie de sobriété énergétique sur le patrimoine communal.....	19
Évaluation du potentiel solaire des bâtiments publics.....	19
Rénovation du parc d'éclairage public.....	19
Élaboration d'un plan de déplacement administration.....	20
Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres.....	20
Numérique responsable.....	21

Complémentarités et partenariats avec Bayeux Intercom P22

Complémentarités et partenariats avec Ter'Bessin P23

Les perspectives 2024 P24

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Contrôler
et améliorer
la qualité de l'air**



**Favoriser
les comportements
citoyens dans
la consommation locale**



**Garantir la prise
en compte de la démarche
de développement
durable au sein
des projets de la Ville**



**Développer les
transports doux
et écologiques**



**Concilier
économie locale
et environnement**



**Sensibiliser
les Bayeusains
à la protection
de l'environnement**



**Maîtriser
les consommations
d'énergie et favoriser
l'utilisation des énergies
renouvelables**



**Concilier
urbanisme
et environnement**



**Préserver et valoriser
nos ressources
en eau**

Charte disponible
sur bayeux.fr

Rubrique
Bayeux pratique
> Environnement



**Poursuivre
l'optimisation
de la gestion
des déchets
ménagers**

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique



Raccordement des réseaux de chaleur

La Ville de Bayeux était jusqu'alors couverte par deux réseaux de chaleur alimentés au bois. Le réseau de Inolya alimentait 500 logements et le lycée Arcisse-de-Caumont, tandis que la chaufferie de la Ville de Bayeux alimentait 500 autres logements, le centre aquatique intercommunal Auréo, le complexe sportif Eindhoven. Une étude a démontré l'intérêt et la faisabilité d'un raccordement des deux réseaux, en ne conservant qu'une seule chaufferie. Les deux réseaux ont ainsi été interconnectés en 2023. Une pompe à chaleur et un échangeur thermique, permettant de récupérer la chaleur des fumées dégagées et d'augmenter la puissance de la chaufferie, ont également été mis en place. La chaufferie a par ailleurs été mise aux normes afin d'améliorer le filtrage des polluants atmosphériques. En 2024, **pour permettre à plus d'équipements et de logements de bénéficier de cette ressource renouvelable, le réseau sera étendu au secteur Vallée des Près**. Seront ainsi desservis la salle Mainini, le manoir d'Aprigny, le centre des Finances publiques, le foyer Clémenceau, le groupe scolaire Louise Laurent, le futur Pôle Santé, etc. Des études complémentaires seront également menées pour envisager une extension supplémentaire du réseau de chaleur.



Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat

La Ville de Bayeux soutient Bayeux Intercom dans sa politique d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements. Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été mises en place en avril 2022 : l'une pour l'ensemble du territoire intercommunal et l'autre pour le renouvellement urbain de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain.

Elles permettent aux propriétaires de rénover, d'améliorer ou d'adapter leur logement au cours des cinq années à venir. Les champs d'intervention et d'accompagnement sont multiples : adaptation des logements à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, réduction des consommations énergétiques et lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Pour cela, Bayeux Intercom, les Villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain et leurs partenaires (l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Région Normandie, le Département du Calvados, la CAF, les Villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain) offrent aux propriétaires privés la possibilité de bénéficier d'aides financières ainsi que d'un accompagnement technique, personnalisé et gratuit par le groupement CDHAT/Soliha, accompagnateur Rénov'.

La Ville de Bayeux contribue au dispositif avec une enveloppe dédiée de 154 000 euros sur 5 ans.

En 2023 grâce à ces dispositifs et aux aides financières mobilisables, une cinquantaine de familles ont obtenu un financement pour réhabiliter leur logement, soit :

- plus de 950 000 € de travaux,
- près de 656 000 € d'aides des collectivités et partenaires, soit en moyenne, 11 500 € de subvention par logement.
- Plus de 473 500 kWh ép économisés annuellement, avec un gain énergétique moyen de 55%.



Rénovation des copropriétés

Depuis 2022, la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom accompagnent les copropriétés du centre-ville dans leurs démarches de mise en place de travaux de rénovation énergétique, à savoir :

- **les résidences Eindhoven (16 logements) et le Nouveau Monde (79 logements)**, avec le CDHAT dans le cadre de l'OPAH renouvellement urbain,
- **la résidence le Grand Parc (89 logements), la résidence Saint Jean (49 logements) et la résidence le Stade depuis 2023 (20 logements)**, avec Biomasse Normandie dans le cadre de sa démarche d'accompagnateur Rénov'.



Lutte contre la précarité énergétique avec le CCAS

Le CCAS de BAYEUX est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par le soutien aux familles dans leurs dépenses d'énergies. Ainsi en 2023, près de 750 € d'aides exceptionnelles ont été versées à des familles qui n'arrivaient plus à régler leur facture d'énergie.

En novembre, le CCAS a conventionné avec EDF, acteur reconnu en matière de lutte contre la précarité énergétique. Cette convention permettra notamment de :

- **Sensibiliser les personnes en précarité énergétique** sur la maîtrise de la demande d'énergie et sur les gestes simples d'économie d'énergie.
- **Informers les travailleurs sociaux du CCAS sur les différents dispositifs** et procédures d'aide en matière d'énergie, connaître les différents partenaires habilités à constituer ou à les aider à constituer des dossiers de demande d'aides.
- Mobiliser les réseaux de partenaires et d'intervenants agissant auprès des familles en difficulté pour la mise en place d'actions communes de prévention.

Plan canicule

Pour les personnes de plus de 65 ans ou souffrant d'un handicap, la Ville de Bayeux propose du 1^{er} juin au 15 septembre une aide personnalisée, mise en place en cas de déclenchement des niveaux « Alerte Canicule » ou « Mobilisation maximale » prévus au plan canicule.

29 personnes étaient inscrites au registre de recensement des personnes les plus vulnérables en 2023.

En cas de déclenchement du plan canicule, le CCAS prend contact avec les personnes inscrites sur la liste pour s'assurer que tout va bien, rappeler les bonnes pratiques et proposer un passage des bénévoles de la Croix Rouge qui peuvent au besoin livrer des packs d'eau.



Exposition « 2050 » sur le changement climatique et les transitions

L'espace Saint-Patrice a accueilli du 24 janvier au 10 février 2023, l'**exposition nomade « 2050 »** du SDEC Énergie.

Cette exposition permet d'**expliquer l'impact de chacun sur l'environnement et donne les clés pour passer à l'action** en favorisant la réflexion et l'expérimentation. Elle offre la possibilité de se projeter dans le futur en tentant d'imaginer à quoi ressembleront alors l'habitat, les modes de déplacement, les énergies disponibles dans quelques décennies. Les visites, d'une durée de 2h, étaient encadrées par un ou plusieurs animateurs : éducateur ou éducatrice périscolaire, service transition écologique, ou encore l'association Biomasse Normandie.

16 sessions d'animation ont été proposées, permettant de **sensibiliser 322 habitants et acteurs du territoire**, soit 203 élèves de CM issus de 8 écoles de Bayeux Intercom, 64 éco-délégués de 2 collèges et 1 lycée du territoire, 39 élus & agents de Bayeux Intercom/Ville de Bayeux, et 16 habitants.

Développement des mobilités durables et actives



Piétonisation du centre-ville

Après une phase expérimentale menée pendant deux ans, la Ville de Bayeux a équipé en 2022 son centre-ville de deux bornes escamotables permettant de piétonniser l'axe principal de façon ponctuelle et sécurisée.

Dans la continuité, la collectivité a engagé une réflexion sur la création d'une zone piétonne en saison et en soirée dans le secteur de la Cathédrale. Une large concertation menée auprès des riverains et des commerçants a permis de valider le projet puisqu'une majorité s'est prononcée en faveur de cette piétonisation de leur quartier.

La rue Franche, la rue des cuisiniers et la rue Laitière ont ainsi été équipées de bornes rétractables en 2023. Cette démarche de piétonisation vise à **créer un quartier apaisé**, adapté à la forte fréquentation de ce secteur notamment en période estivale, et ainsi de répondre aux enjeux environnementaux et d'attractivité du centre-ville.



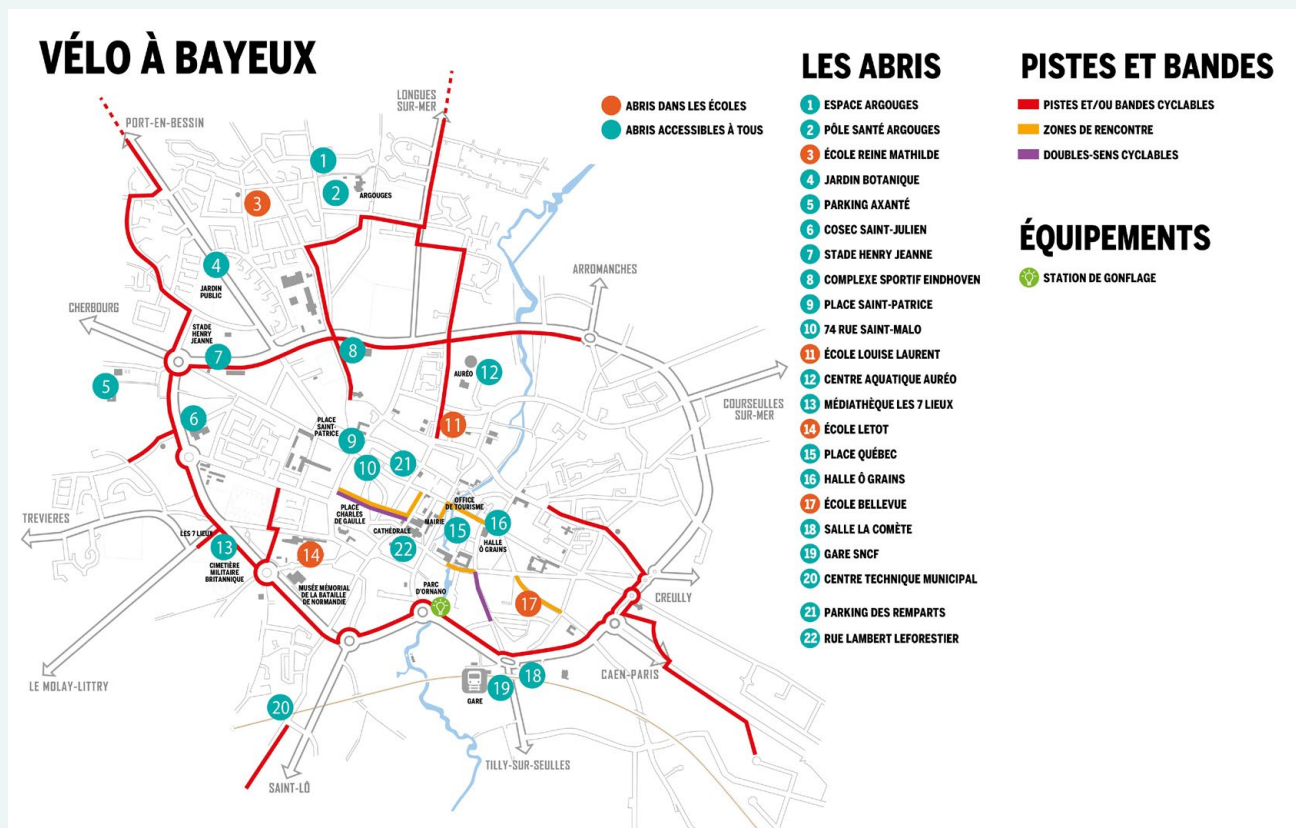
Développement des aménagements cyclables

La Ville de Bayeux équipe ses rues et sites générateurs de flux de stationnements cyclables, sous forme d'arceaux simples ou d'abris.

En 2023, des abris ont été installés parking d'Ornano, au jardin botanique, au parking Axanté, au complexe Eindhoven, place Québec, rue Lambert Leforestier et des arceaux posés rue Saint-Malo et au parking de La Poste.

Le parking d'Ornano a par ailleurs été équipé d'une station de **gonflage et de réparation**.





Une heure de stationnement offerte pour les véhicules à faibles émissions

Dans une volonté d'inciter à des modes de déplacement à faibles émissions de CO₂, **une heure quotidienne de stationnement est offerte aux propriétaires de véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène.** Pour en profiter, les conducteurs concernés doivent enregistrer auprès des services de police municipale la carte grise du véhicule portant une des mentions justifiant le classement de celui-ci dans une des catégories susmentionnées.

23 conducteurs ont profité de ce dispositif en 2023.



Mobilité solidaire au sein des espaces socio-culturels

Mobil'Actifs, porté par l'association REVIVRE, et soutenu par le Département du Calvados, vient de s'implanter à Bayeux, au sein de l'espace socioculturel d'Argouges. Il propose, pour 3 euros par jour, un véhicule à la location. L'objectif ? **Faire en sorte que la mobilité ne soit pas un frein à la formation ou à la réinsertion dans l'emploi.** Un véhicule est mis à disposition sur le territoire de Bayeux Intercom. Il est disponible à la location (sur prescription d'un travailleur social) pour une durée d'un mois, renouvelable deux fois, pour les habitants de Bayeux Intercom dépourvus de moyens de locomotion, ayant des revenus limités et inscrits dans une démarche active de recherche d'emploi ou de formation.

Afin d'encourager à utiliser les transports collectifs et le vélo et lever les freins à la mobilité, l'espace Argouges a également organisé :

- **une sortie famille en train** jusqu'à Caen,
- **une sortie vélo en famille en juin** : l'espace Argouges, par le biais du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents) a loué le matériel nécessaire (vélos, remorques bébés...). Environ 30 personnes ont participé à cette sortie.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



Gestion différenciée des espaces verts

La Ville de Bayeux a volontairement adopté depuis plusieurs années et en amont de la réglementation, une **politique de préservation de la biodiversité et de gestion différenciée des espaces verts** : diminution drastique des produits phytosanitaires, transformation en gazon de certains espaces, végétalisation des pieds de murs et d'arbres, mise en place de paillage pour éviter le désherbage, développement de la flore spontanée (selon trois zones définies sur le périmètre de la ville).

Seize moutons d'Ouessant occupent une partie l'année le terrain municipal de la coulée verte, au cœur du quartier Argouges. Un espace devenu ainsi éco-pâturage et des animaux qui participent de manière naturelle à l'entretien de la zone tout en animant la vie locale.



Opération « Rues en fleurs »

Lancé en 2022, l'**opération « Ma rue en fleurs »** permet aux habitants volontaires de fleurir leur rue en végétalisant leurs pieds de mur.

Une charte de la végétalisation, indiquant les normes à respecter et les bonnes pratiques, a été rédigée : maintien d'un trottoir suffisamment large pour ne pas nuire à son accessibilité, utilisation de graines fournies par la Ville, arrosage et entretien des plantations sans utiliser de désherbant... Les volontaires peuvent télécharger la charte sur le site internet de la Ville, la signer et la retourner auprès de l'accueil population de la mairie afin que les services étudient la demande.

46 chartes ont été signées depuis le lancement de l'opération.



Rétablissement de la continuité écologique de l'Aure

La force hydraulique de la rivière l'Aure a été exploitée de tout temps. Les moulins et vannages qui permettaient cette exploitation ne sont plus nécessaires et sont aujourd'hui un obstacle à la migration piscicole.

Ainsi en 2023, un chantier sur 8 de ces ouvrages a débuté pour **redonner à l'Aure un écoulement plus naturel et plus écologique**, mais aussi pour lutter contre les inondations, remettre en sécurité les ouvrages, réduire les odeurs, etc.



AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DES OUVRAGES DE L'AURE : DES OBJECTIFS MULTIPLES

6
objectifs

1 ENVIRONNEMENT

Restaurer le fonctionnement naturel de l'Aure

(ses remous, ses écoulements, son oxygénation...) pour restaurer son fonctionnement écologique (migration des espèces, diversification des habitats...)

2 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Automatiser les ouvrages

(actuellement gérés manuellement) afin d'améliorer la réactivité en cas de risques d'inondations.

3 SÉCURITÉ

Remettre les ouvrages en état

pour garantir la sécurité des agents lors de leurs interventions sur site.

4 PATRIMOINE

Conserver l'attrait touristique

notamment des moulins Coisel et Croqueviel, en garantissant leur fonctionnement.

5 CONFORT

Réduire les odeurs intempestives

conforter les berges et créer des plages vertes pour limiter les dépôts de vase

6 ÉTUDES

Mieux comprendre le comportement de l'Aure

grâce à l'automatisation qui permettra de suivre le niveau de la rivière, notamment en périodes de fortes pluies ou sécheresse (fréquence, débit, durée...).

EN CHIFFRES

 1.6 KM DE RIVIÈRE

 6-7 MOIS DE TRAVAUX
(MAI > NOVEMBRE 2023)

 COÛT DE L'OPÉRATION :
2 MILLIONS D'EUROS HT
ÉTUDES ET TRAVAUX

Les interventions se sont étalées entre mai et octobre et reprendront pour quelques semaines en 2024.

Chacun des 8 ouvrages aura bénéficié d'un aménagement spécifique : **création d'un dispositif anti-embâcles, création de plages vertes, mise en place de rampe à anguilles, mise en place d'une rampe en enrochements, curage, renaturation, etc.** Le cout total de cette opération d'envergure (études et travaux) est estimé à **2 millions d'euros hors taxe**, pris en charge par la Ville de Bayeux, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Normandie.





Lutte contre les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques (*Vespa velutina*) sont présents dans le département du Calvados depuis 2011. Ils sont responsables de fortes nuisances tant sur l'apiculture et la biodiversité que sur la santé humaine et la sécurité publique, surtout durant l'été et l'automne.

Dans le but de limiter ces nuisances, un plan de lutte collective contre le frelon asiatique a été proposé à l'échelle du Calvados. La FREDON est chargée d'animer et de coordonner la surveillance, la prévention et le plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département du Calvados.

En juin 2022 la Ville de Bayeux a renouvelé pour 5 ans sa convention avec la FREDON afin que ce plan continue à être déployé sur la commune.

Les nids doivent être signalés à la mairie qui se charge de solliciter la FREDON afin qu'elle missionne un professionnel pour la destruction. L'intervention est prise en charge à hauteur de 30 % par la Ville et 30 % par le Département du Calvados, dans la limite de 110 €. Le reste étant à la charge du propriétaire de l'emplacement du nid.

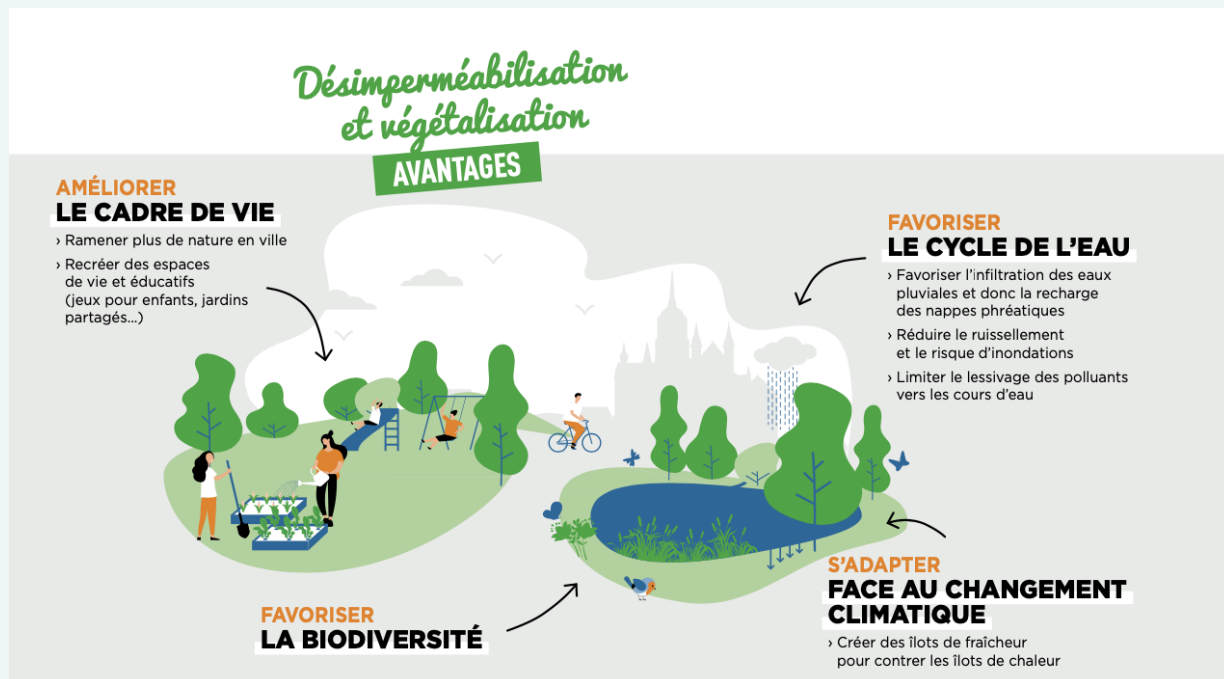
En 2023 à Bayeux, 42 nids ont été éliminés chez des particuliers et 8 sur l'espace public.





Désimperméabilisation

La Ville de Bayeux a engagé en 2023 de nombreux travaux de désimperméabilisation et de renaturation des sols. Outre l'amélioration du cadre de vie, ces interventions permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favorisent la biodiversité et contribuent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.



Désimperméabilisation et végétalisation d'un ancien terrain de basket

Après avoir retiré durant l'été 2022 le bitume du terrain situé passage de l'usine à gaz, les services de la Ville ont procédé début 2023 à la végétalisation du site. Plus de **2 000 m² ont ainsi été engazonnés**, permettant la requalification de cet espace situé en cœur de ville. Au printemps, 15 arbres (dont 14 fruitiers) sont venus enrichir ce nouvel îlot de fraîcheur. Des bancs ont complété le nouvel espace vert.



Végétalisation du cimetière de l'Est

Au printemps, les services ont **engazonné 5 000 m² au cœur des deux cimetières communaux : 3 000 m² au cimetière de l'Ouest et 2 000 m² au cimetière de l'Est** passent ainsi d'un revêtement minéral (graviers) à une couverture végétale. Une herbe dense, plus résistante à la sécheresse, tapisse désormais allées et intertombes.

Une réintroduction de la nature et la création d'îlots de fraîcheur pour compenser les îlots de chaleur que représentent les tombes. De plus **174 arbustes** ont été plantés au cimetière de l'Est sous forme de haie bocagère, en provenance d'une commande groupée proposée par Ter Bessin et ouverte à tous.

En décembre, **105 arbres** ont été plantés derrière le cimetière de l'Est, dans le cadre d'une opération de plantation citoyenne, ouverte aux habitants et aux jeunes du 3 DIX-HUIT.



Végétalisation du complexe Eindhoven

Avant sa restructuration, le complexe Eindhoven représentait 4 100 m² de surface imperméabilisée. Après travaux, cette surface a été réduite de **1200 m²**. Le site, en plus d'englober un jardin zen dédié à la pratique extérieure des arts martiaux, est équipé de places de parking perméables qui permettent la captation des eaux de pluie. Une noue paysagère – fossé large à pente douce, collecteur d'eaux pluviales – permet une infiltration totale des précipitations



Plantation d'arbres et végétalisation

721 arbres ont été plantés entre 2013 et 2023 pour 460 arbres abattus, soit un bénéfice de **261 arbres supplémentaires**.

Aux quatre coins de la Ville, des plantes et arbustes ont également été plantés en 2023 : square Besus (massif, 1 200 plantes), rue Saint-Jean (140 arbustes), foyer Saint-Florel (massif, 420 plantes), monument aux déportés (massif, 350 plantes), clinique (massif, 400 plantes), pressoir face au rond-point de Vaucelles (massif, 220 plantes), ruchers au jardin botanique (massif, 180 plantes)...



Installation de récupérateurs d'eau de pluie et aide à l'achat

En 2023, la Ville de Bayeux a relancé son **soutien à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers**.

Cette opération a pour but de :

- préserver la ressource en eau potable et ainsi adapter nos comportements au changement climatique,
- aider les habitants à faire des économies en réduisant leur facture d'eau,
- réduire les rejets d'eau de pluie dans les réseaux publics de collecte.

Le dispositif prévoit un financement à hauteur de 50 % du prix d'achat du récupérateur d'eau de pluie d'une contenance minimale de 300 litres avec un plafonnement à 100 € de subvention, dans la limite du budget prévu pour l'année en cours. **2 800 € d'aides ont été distribués en 2023**, soit 42 dossiers et une moyenne de 67 € d'aide par dossier.

Devant l'attente créée par cette mesure sur les autres communes, la poursuite de l'action a été reprise à l'échelle de Bayeux Intercom.

Consommation et production durables



Un jardin permacole biologique pour alimenter les cantines et sensibiliser les élèves

Créé en 2021 sur une parcelle municipale, le jardin maraîcher alimente en partie la cuisine centrale qui prépare le repas des écoles de Bayeux Intercom et de l'accueil de loisirs de Bayeux. Les légumes poussent dans le respect des règles de l'agriculture biologique et des principes de la permaculture.

Afin d'encadrer techniquement ce projet, une convention de partenariat d'un an a été renouvelée en mars 2023 entre la Ville de Bayeux, Bayeux Intercom et l'association « l'arbre, tiers lieu agri-culturel » afin de bénéficier :

- d'un accompagnement technique à la plantation : organisation des chantiers agricoles, suivi et récoltes des cultures, formation d'agents de la Ville à la pratique de la permaculture,
- et d'un accompagnement pédagogique auprès des enfants.

Ainsi entre avril et octobre, 424 élèves d'élémentaires et maternelles (soit 12 écoles et 20 classes) de l'intercom ont été accueillis au verger pour semer, planter, arroser, récolter des légumes mais aussi suivre des ateliers sur la biodiversité, l'alimentation ou le jardinage.



Installation de composteurs collectifs en pied d'immeubles

Le compostage est une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice en CO2. En 2023 plus de 36% des foyers de la ville de Bayeux sont équipés en composteurs, soit +18 points par rapport à 2022, grâce notamment au développement du compostage partagé dans les résidences collectives.

À Bayeux en effet, **12 nouveaux sites de compostage collectif ont été équipés en 2023** : la résidence des Hortensias, la résidence du Chemin Vert, la résidence du Stade, 3 sites créés dans l'ensemble résidentiel Argouges (rue de Lubbecke, rue Baron Gérard et rue Clos Saint-Nicolas), la résidence Clos des Pommiers, la résidence Eindhoven, un site créé dans l'ensemble résidentiel de la Vallée des Prés, le site de quartier de l'Espace Argouges, l'internat de l'IME L'espoir et l'EHPAD Résidence Mathilde. Cela représente environ **950 nouveaux foyers équipés de composteurs collectifs en 2023 sur la ville qui dispose de 31 sites fonctionnels**. De nombreux autres sites ont été identifiés et devraient être équipés à la condition qu'au minimum trois personnes par site se déclarent intéressés.

En mars, la Ville de Bayeux a renouvelé sa convention avec le SEROC, dans laquelle la Ville s'engage à alimenter les composteurs de 13 sites en matière sèche au minimum trois fois par an.



Collecte et valorisation des sapins de Noël

Pour la troisième année consécutive, **près de 40 m³ de copeaux de sapin** – obtenus après broyage des arbres déposés dans les enclos dédiés – **ont été distribués en janvier aux habitants avec l'appui de l'association des jardins familiaux de Bellefontaine**. Une partie du broyat a également trouvé sa place sur le sol du jardin permacole de Bayeux et des jardins familiaux.

Les aiguilles et la sciure de sapin peuvent permettre d'éloigner les gastéropodes (limaces, escargots...), protéger les plantes du froid, limiter l'évaporation de l'eau, favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol, et prévenir l'apparition des herbes libres.



Sensibilisation des habitants à la consommation responsable

Lieu d'accueil dédié aux familles et aux habitants, l'Espace Saint-Jean promeut le bien manger et la réparation à travers ses différentes activités. Le **collectif Jardin de Saint-Jean** (9 personnes) s'est réuni 48 fois en 2023, a créé une serre et a réalisé **13 récoltes de légumes** ensuite partagés au sein du collectif. Les composteurs collectifs gérés par le collectif et les habitants du quartier ont permis d'amender le jardin, et l'arrosage du jardin a intégralement été réalisé grâce aux collecteurs d'eau de pluie. L'espace socio-culturel a couplé ces ateliers de jardinage à des temps de sensibilisation auprès des enfants sur le goût et l'intérêt du compostage et sur la **sensibilisation de tous au bien-manger** : repas partagés, travail sur l'équilibre alimentaire, achat et information sur produits de saison en circuit court...

L'espace Saint-Jean héberge un samedi par mois les ateliers du Répare Café de Bayeux. Cette association aide en effet les particuliers à réparer les petits appareils électroménagers ou encore à redonner une seconde vie aux vêtements fatigués. **En 2023, 11 ateliers ont été accueillis : 316 objets ont été présentés et 55% ont pu être réparés, soit une augmentation de 7% par rapport à 2022.**



Remplacement du mobilier urbain

En mars et avril, le mobilier publicitaire urbain (supports 120 x 176 aussi appelés « sucettes », grands formats le long des axes majeurs, abribus et panneaux lumineux) a été remplacé par des équivalents **plus modernes et plus respectueux de l'environnement**. L'opération, qui marque le début du nouvel accord entre la Ville et l'entreprise spécialisée dans la publicité urbaine, n'est pas neutre : dans son appel d'offres, la Ville de Bayeux imposait de nombreux critères aux candidats, notamment environnementaux. Outre les exigences esthétiques (intégration dans l'environnement, homogénéité des couleurs et des formes...) et techniques (solidité, durabilité, résistance), la Ville de Bayeux attendait des candidats qu'ils répondent d'une part aux problématiques environnementales et sociales dans leurs propositions, et d'autre part aux obligations imposées par le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). L'offre de JC Decaux a retenu l'attention des élus avec **un mobilier produit dans le respect de l'environnement** : reconditionné, recyclable, nettoyé à l'eau de pluie, il consomme également peu d'énergie avec un éclairage 100 % LED à la luminosité réglable. L'action en faveur de l'insertion sociale a aussi été soulignée.

Une collectivité écoresponsable et exemplaire



Engagement dans le label européen CLIMAT AIR ÉNERGIE

Le label CLIMAT AIR ENERGIE permet d'évaluer les actions conduites par les collectivités en faveur de la transition énergétique, puis de construire un programme d'actions dédié. Connu depuis plusieurs années sous le nom de Cit'ergie, il accompagne des communes et intercommunalités de France et d'Europe dans leur volonté de mise en œuvre concrète d'actions vertueuses.

40 actions ont été inscrites au plan d'actions Ville de Bayeux/ Bayeux Intercom qui sera validé en 2024 : 5 en faveur d'une planification territoriale durable, 3 pour un patrimoine public plus sobre, 4 pour une gestion durable de l'eau, l'assainissement et l'énergie, 13 pour développer les mobilités actives, partagées et solidaires, 6 en faveur de l'exemplarité interne des collectivités, et 9 sur l'axe communication – coopération en faveur des transitions énergétiques et écologiques.



Audits énergétiques des bâtiments publics

L'audit énergétique constitue **un état des lieux détaillé de la performance énergétique** et environnementale d'un bâtiment. Il permet d'orienter le maître d'ouvrage en proposant des scénarii de travaux. **Plusieurs audits énergétiques ont été menés en 2023** sur des bâtiments municipaux, comme le centre technique municipal, la salle Mainini, les locaux du service action culturelle, l'Hôtel du Doyen et le COSEC.

Au COSEC, un gain de 206 MW/h an est estimé (soit 63% d'économies potentielles) à travers notamment un remplacement des menuiseries, la mise en place d'une pompe à chaleur et le renouvellement de l'éclairage intérieur.

Un audit a également été lancé sur 7 bâtiments municipaux pour évaluer les actions possibles afin de réaliser des économies d'eau, comme l'installation de systèmes hydro économes.



Stratégie de sobriété énergétique sur le patrimoine communal

Dans la continuité des actions menées depuis le début du mandat en faveur de l'environnement, et dans un contexte de crise énergétique sans précédent, la Ville de Bayeux a mis en place un plan de sobriété énergétique sur l'hiver 2022/2023.

Plusieurs actions ont été mises en place pour y parvenir :

- **une période de chauffe plus courte** : rallumé plus tard dans l'hiver, le chauffage a été coupé fin mars, contre mi-avril d'ordinaire.
- **une température de chauffe ajustée** : la température est abaissée à 19°C dans l'ensemble des bâtiments administratifs. Dans les équipements sportifs, la température est abaissée à 14°C ou 16°C selon les activités pratiquées (contre 19°C jusqu'alors). Pour les tennis couverts, le chauffage est enclenché uniquement si la température extérieure est inférieure à 11°C.
- **fermeture de certains bâtiments pendant la période froide**. L'Auditorium et l'Hôtel du Doyen ont été fermés jusqu'au 15 mars 2023.
- **suppression de la semaine d'éclairage de Noël début janvier**.



Évaluation du potentiel solaire des bâtiments publics

En 2023, la Ville de Bayeux a étudié le potentiel de **production d'électricité photovoltaïque** sur ses bâtiments (panneaux) et ses parkings (ombrières).

Les ateliers techniques municipaux sont apparus comme le site privilégié pour un tel projet. Une étude opérationnelle a été engagée pour la démolition/reconstruction des préaux, avec installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture : le site pourrait recevoir environ 800 m² de panneaux, pour une production de 174 MWh/an.

Le projet vise **une autoconsommation collective** (répartition de la production entre plusieurs sites proches physiquement) à l'échelle des bâtiments de la Ville de Bayeux.



Rénovation du parc d'éclairage public

Source importante de réduction des consommations énergétiques, la rénovation de l'éclairage public est également une priorité depuis plusieurs années de la Ville de Bayeux, qui remplace progressivement les luminaires vétustes par du matériel LED avec l'appui du SDEC Energie. En 2023, **34 luminaires énergivores de la Place de Gaulle ont été remplacés par des réverbères LED**.

La Ville de Bayeux est en cours de signature d'un programme de renouvellement des luminaires de plus de 30 ans « Programme R30 », qui permettra de remplacer 400 luminaires sur une période de 6 ans.



Élaboration d'un plan de déplacement d'administration

Bayeux Intercom, la Ville de Bayeux, le CCAS de Bayeux et Ter'Bessin ont voté en juillet leur plan de déplacements administration (PDA). Celui-ci permet de mieux connaître, d'optimiser, de rationaliser et de mutualiser les déplacements domicile-travail et professionnels des agents. Cette démarche viendra ainsi diminuer l'impact écologique des collectivités concernées tout en améliorant la qualité de vie au travail des agents et en limitant le coût des déplacements. 18 agents se sont portés volontaires pour devenir référent mobilité. Ces derniers sont forces de proposition sur cette démarche et relaient les initiatives au sein de leur service.

En s'appuyant sur un **diagnostic des déplacements professionnels et domicile-travail mené en 2022, le plan d'actions a retenu 7 axes de travail** :

- Optimiser le partage de la flotte de véhicules de service
- Développer le covoiturage entre agents
- Informer sur les différents modes de déplacements accessibles sur le territoire
- Informer sur les aménagements cyclables et piétonniers
- Valoriser et inciter à la pratique de la marche à pied et du vélo
- Faciliter l'acquisition, l'entretien et la sécurité des vélos
- Piloter et suivre le plan d'actions

Plusieurs actions ont été menées en 2023 :

- **une enquête covoiturage** afin de regrouper les agents en fonction de leur domicile et horaires de travail (62 réponses à l'enquête),
- **une sensibilisation à la conduite des véhicules électriques et à l'éco conduite** (13 participants),
- **un état des lieux des véhicules de service** pour en améliorer le partage.



Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres

Des critères environnementaux sont intégrés à hauteur de 5% à 10% dans les marchés de la Ville de Bayeux. Ces critères peuvent concerner la gestion des déchets de l'entreprise pour l'exécution du marché, mais également plus globalement sa politique environnementale interne, sa démarche en matière de développement durable : logistique, regroupement de livraison, emballage écologique, traitement des déchets (dans le cadre de l'exécution du marché).

Ainsi, dans les marchés d'entretien des massifs et sentiers piétons, il est demandé au titulaire de prévoir une solution de désherbage alternative aux produits phytosanitaires permettant un rendu équivalent, et de réutiliser sur place (en paillage) les déchets verts issus de la tonte, taille, désherbage ou de suivre une filière de valorisation adaptée.

Enfin **des clauses sociales d'insertion de personnes éloignées de l'emploi** sont également prévues au sein des marchés d'entretien d'espaces verts et de bâtiments de la collectivité.



Numérique responsable

Les usages numériques font partie intégrante du quotidien de la collectivité, et participe à l'amélioration du service rendu aux usagers. Ceux-ci représentent cependant une part croissante des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Pour limiter l'impact du système d'information de Bayeux Intercom sur l'environnement, plusieurs actions ont été déployées :

- **extinction automatique des postes informatiques en soirée,**
- **réutilisation des postes informatiques dans les écoles et pour le télétravail des agents,**
- **recyclage du matériel informatique hors d'usage,**
- **mutualisation des copieurs entre les services,**
- **achat de matériel labellisé *Energy Star, EPEAT Gold, TCO Certified*, qui prennent en compte l'impact environnemental des produits électroniques tout au long de leur cycle de vie,**
- **diminution du refroidissement de la salle serveur** (augmentation de 2°C de la température),
- **programmation automatique de la suppression des mails** lors du dépassement des quotas individuels des agents,
- **envoi mensuel d'un bilan des consommations des copieurs des écoles** pour inciter à la diminution des copies.

En mars 2023, les agents de la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom ont participé à la **Semaine du nettoyage numérique**. En plus d'une sensibilisation aux bonnes pratiques (limiter les pièces-jointes, cibler les destinataires etc.), les agents étaient invités à faire du tri dans leur boîte mail. **1 791 710 mails ont ainsi été supprimés**, soit environ 17 917 kg CO₂ d'économisés par année de stockage.

17 917 kg CO₂, c'est autant d'émissions que pour parcourir 82 000 km en voiture, fabriquer 749 jeans en coton ou encore fabriquer 577 smartphones.

Complémentarités et partenariats avec Bayeux Intercom

La communauté de communes de Bayeux Intercom regroupe 36 communes dont la Ville de Bayeux et compte plus de 30 000 habitants. Bayeux Intercom mène un programme d'actions en faveur de la transition écologique, déclinaison du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Bessin.

Comme indiqué tout au long de ce rapport, plusieurs actions en faveur de la transition écologique sont portées à la fois par la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom.

Cette dernière déploie également d'autres actions à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal, et notamment en 2023 :

- En faveur de la **transition énergétique** : sensibilisation des scolaires avec les ateliers Watty à l'école, organisation de permanences France Rénov (guichet public de la rénovation énergétique), accompagnement de porteurs de projet solaire avec Soleil 14
- En faveur des **mobilités durables et actives** : réalisation d'un diagnostic des mobilités, gestion du réseau Bybus, élaboration d'un schéma cyclable intercommunal, développement du *savoir rouler à vélo à l'école*, location de vélos à assistance électrique Bycycle...
- En faveur de la **préservation de la biodiversité** : programme eau & agriculture pour maintenir la qualité de l'eau sur le long terme, réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement, aide intercommunale à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie...
- En faveur de la **consommation et la production durables** : alimentation durable dans les cantines, accompagnement des acteurs économiques engagés dans la transition, lancement d'une démarche économie circulaire...

Le détail des actions portées par la communauté des communes en faveur de la transition écologique vous est présenté dans le rapport transition écologique 2023 de Bayeux Intercom.

Complémentarités et partenariats avec Ter'Bessin

Ter'Bessin est un syndicat mixte d'aménagement durable du territoire créé en 2003. Il regroupe les trois intercommunalités du Bessin et exerce pour leur compte trois compétences majeures transférées (SCOT, PCAET et GEMAPI), ainsi que différentes dynamiques mutualisées à l'échelle du territoire comme le portage d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme et le pilotage d'un tiers des actions du PCAET du Bessin, et notamment en 2023 :

- Le « **Défi toit !** » : débuté en 2022 avec l'accompagnement sur 6 mois de 18 familles (soit 51 participants) pour réduire leur empreinte carbone de la vie quotidienne : logement, déplacement, nourriture, consommation, ce projet a pris de l'ampleur en 2023. Un guide à destination du grand public, imaginé sous la forme d'un défi à faire en famille, a été réédité et diffusé largement. Il sera encore mis en avant en 2024 !
- L'élaboration d'un **projet alimentaire territorial** (PAT) : l'objectif de l'année 2023 a été atteint. Le PAT du Bessin est officiellement labellisé et reconnu par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire depuis le 4 décembre 2023. En 2024, les premiers projets vont pouvoir se mettre en œuvre, tout en affinant avec l'ensemble des acteurs les priorités d'actions pour le territoire.
- Un travail avec ATMO Normandie sur les problématiques de **qualité de l'air (extérieur et intérieur)**. Dans ce cadre, un atelier citoyen de sensibilisation à la qualité de l'air (particules fines) a été proposée à 12 familles sélectionnées en avril 2023, équipées de micro-capteurs connectés. À noter que la station de mesure de la qualité de l'air, installée rue d'Aprigny à Bayeux en 2022, a donné ses derniers résultats en décembre 2023, au bout de 24 mois de mesure. Ils seront présentés en 2024.



Les perspectives 2024

Désimperméabilisation du plateau d'Argouges et site de Bellevue

Réalisation d'aménagements cyclables

Étude d'apaisement des abords des établissements scolaires

Collecte et valorisation des mégots

Installation d'un pavillon du compost

Rénovation du COSEC

Installation d'une cuve de récupération d'eau de 50 000 litres

Accueil d'un appartement témoin au CCAS pour sensibiliser aux économies d'énergie

Modification du PSMV pour autoriser sous conditions l'installation de dispositifs solaires

Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables

+ Prolongation des actions initiées en 2023





bayeux.fr

